

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité

LIBM

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Université Savoie Mont Blanc

Université Claude Bernard de Lyon 1- UCB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Nathalie BOISSEAU présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité
Acronyme de l'unité :	LIBM
Label demandé :	Restructuration EA
N° actuel :	CRIS : EA 647 ; LPE : EA 4338
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Christian COLLET (CRIS) M. Alain BELLI (LPE)
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Christian COLLET

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Nathalie BOISSEAU, Université Blaise Pascal

Experts :

- M. Michel AUDIFFREN, Université de Poitiers
- M. Serge BERTHOIN, Université de Lille 2 (représentant du CNU)
- M. Paul DELAMARCHE, Université de Rennes 2

Déléguée scientifique représentant du HCERES:

M^{me} Céline SOUCHAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- Michèle COTTIER, Université Jean Monnet St-Etienne
- M. Jean-Jacques ROUSSEAU (directeur de l'École Doctorale n°488
« Sciences, Ingénierie, Santé »)
- M. Roman KOSSAKOWSKI, Université de Savoie Mont Blanc
- M. Pierre LANTERI, Université Claude Bernard de Lyon 1
- M. Youcef OUERDANE, Université Jean Monnet Saint-Étienne

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire Inter-universitaire de Biologie de la Motricité (LIBM) est un projet de fusion de deux unités de recherche : le Laboratoire de Physiologie de l'Exercice (LPE - EA 4338) commun à deux universités (St-Etienne, Savoie Mt Blanc-Chambéry) dirigé par M. Alain BELLI, et l'équipe du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS - EA 647) de l'Université Claude Bernard de Lyon 1 dirigée par M. Christian COLLET P3M (Performance, Motrice, Mentale et du Matériel).

Le LIBM sera donc sous la tutelle de 3 établissements : L'Université Jean Monnet de St-Etienne (porteuse du projet), l'Université de Savoie Mont-Blanc et l'Université Claude Bernard de Lyon 1.

Le LIBM s'appuie sur la récente constitution de la Communauté d'Établissements (COMUE de Lyon).

Équipe de direction

directeur d'Unité : M. Christian COLLET

directeurs de site : le directeur de l'unité et deux directeurs adjoints

En Janvier 2016, début du contrat quinquennal, l'équipe de direction sera composée de M. Christian COLLET (directeur et responsable du site de Lyon), M. Laurent MESSONNIER (directeur-adjoint et responsable du site de Chambéry) et M. Thierry BUSO (directeur-adjoint et responsable du site de Saint-Etienne).

Le Bureau directeur est composé de 8 membres : le directeur d'unité, les deux directeurs-adjoints et les 5 responsables de thématiques : M. Philippe CONNES (Lyon), M. Damien FREYSSINET (Saint-Etienne), M. Aymeric GUILLOT (Lyon), M. Nicolas FORESTIER (Chambéry) et M. Pascal EDOUARD (Saint-Etienne).

Les Conseils de Site, au nombre de 3, réunissent des membres titulaires du laboratoire (EC et assimilés, et personnels BIATSS) du site concerné.

Nomenclature HCERES

SHS4_4 : STAPS

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		42
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		2
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		4
TOTAL N1 à N6		56

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants		
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		28

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

La fusion des deux équipes (P3M et LPE) a été souhaitée par les membres des deux laboratoires et leurs établissements de tutelle respectifs afin de renforcer la lisibilité de la recherche dans le domaine Sport-Santé en Rhône Alpes. Cette unité, à présent nommée LIBM (laboratoire Inter-universitaire de Biologie de la Motricité), associe 3 sites géographiques distincts : St-Etienne, Lyon et Chambéry.

Le niveau scientifique des équipes associées est excellent et l'aptitude à la valorisation est remarquable. La présentation de la nouvelle unité inclut 5 thématiques spécifiques, non transversales ou interactives. Aucune d'entre elle n'est totalement émergente.

Dans un souci d'excellence scientifique, de rayonnement international ou pour favoriser l'évolution de l'unité vers une unité INSERM, certaines thématiques devraient être « resserrées » et les questions scientifiques plus ciblées

(en particulier la thématique 5 (liens entre performance motrice et santé), avec 27 acteurs produisant sur 3 axes distincts).

Points forts et possibilités liées au contexte

L'effectif formant à présent le LIBM comporte 56 titulaires dont 28 HDR dans le domaine des Sciences de la Vie et de la Santé. Le niveau d'excellence scientifique dans le domaine Sport Santé est indéniable : qualité et nombre de publications, 3 membres de l'IUF, Équipex IVTV (Équipements d'Excellence Ingénierie et Vieillesse des Tissus Vivants), expertises nationales et internationales.

Les liens avec le monde industriel et l'innovation sont remarquables. Les contrats publics et privés, obtenus sur les bilans respectifs des laboratoires P3M et LPE, sont nombreux et montrent une reconnaissance nationale importante (Programme hospitalier de recherche clinique PHRC, Ministère de la Défense, Direction Générale de l'Armement, contrats privés, etc.) et une forte autonomie financière. La thématique Sport-Santé est en lien avec les enjeux sociétaux actuels et devrait permettre une ouverture sur d'autres appels d'offre nationaux (ANR) et internationaux comme Horizon 2020.

Points faibles et risques liés au contexte

Les cinq thématiques développées (deux portées par Lyon, deux par St Etienne et une par Chambéry) ont des approches et des problématiques très dispersées. La répartition par site des moyens financiers et des contrats ne favorise pas un fonctionnement homogène de l'unité. Sur un plan matériel, la répartition géographique de l'équipement et des plateformes pourrait rendre difficile la mutualisation réelle des moyens. Enfin les interactions humaines, entre les 3 sites que sont Lyon, Chambéry et Saint-Etienne, nécessiteront une adaptabilité des enseignants chercheurs.

Recommandations

Les membres du LIBM sont conscients des points à développer ou à améliorer.

Le risque de création, par regroupement, de cette nouvelle unité réside dans une juxtaposition de deux laboratoires dont les thématiques et les protocoles resteront géographiquement dissociés. Il convient donc de lutter contre cette approche et de favoriser de réelles interactions en limitant le nombre de questions scientifiques posées et en favorisant l'excellence scientifique. Cette recommandation est d'autant plus importante qu'un désir de reconnaissance en tant qu'unité INSERM a été évoqué lors de la présentation faite au comité de visite. Si une labellisation de l'unité dans un avenir proche apparaît difficile aux experts du HCERES, une demande de labellisation d'une ou deux sous-équipes pourrait être proposée à court terme. Dans tous les cas, pour limiter le nombre de sujets abordés, certaines transversalités pourraient se substituer à une ou deux des thématiques proposées.

La participation à des projets européens et internationaux est à développer. De la même façon, la mobilité entrante à l'international (post-doctorants, chercheurs invités, co-tutelles de thèse) est à favoriser.

A l'heure actuelle, les Masters adossés au laboratoire LIBM sont dépendants des anciennes équipes d'accueil. Une mutualisation des enseignements (ou un Master commun) pourrait être recherchée à plus ou moins long terme. Une participation aux formations de l'école doctorale pourrait également être proposée pour faciliter les modules d'enseignement spécifique des étudiants en thèse.